

Agreste Aquitaine

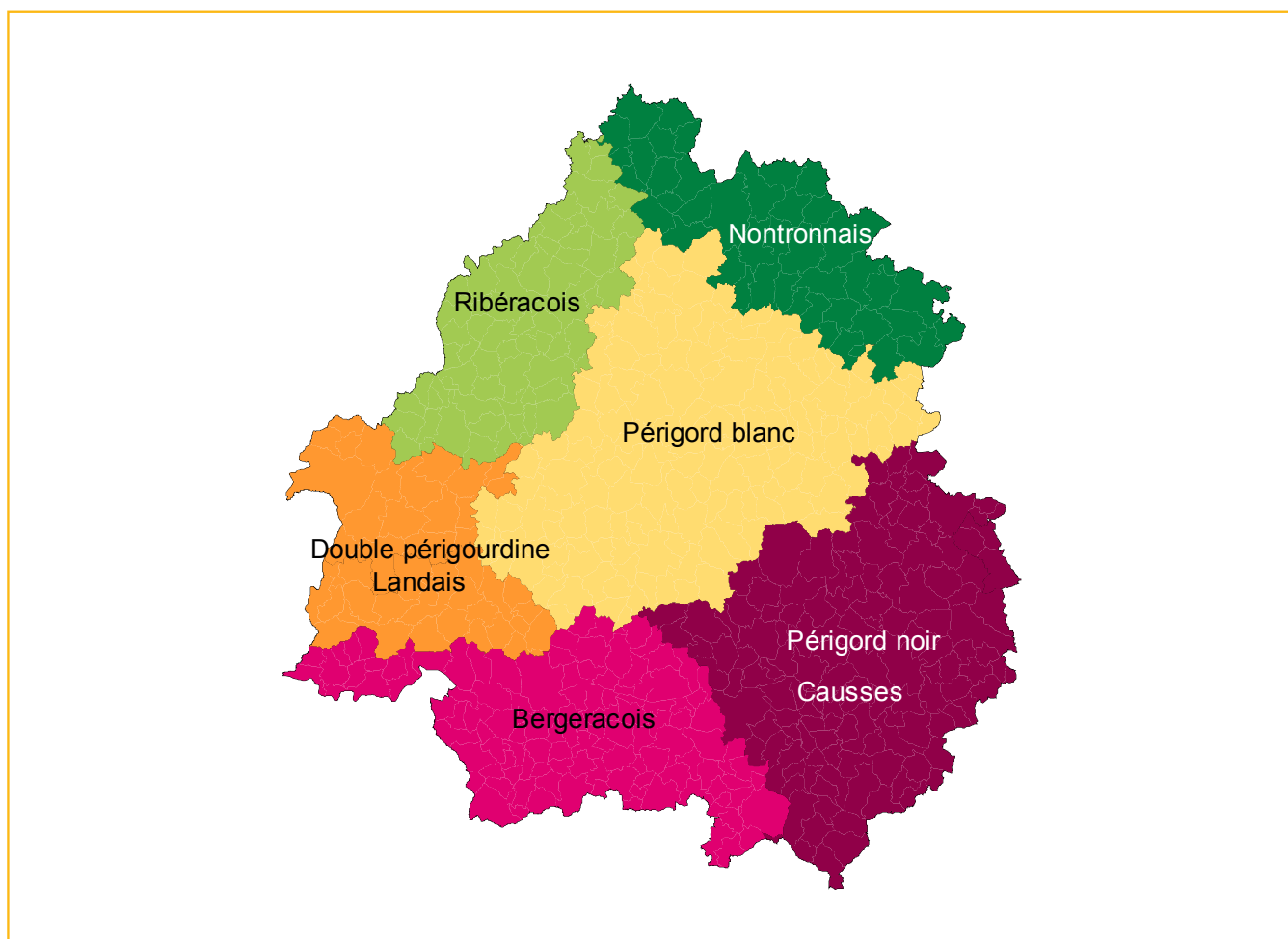
Chiffres et données

Numéro 69.1 - juin 2013



Valeur vénale des terres et vignes en 2012 ~ Dordogne

Nouvelles Régions Agricoles (NRA) de la Dordogne
(Regroupement des Petites Régions Agricoles - PRA)



Sources : BDCARTO © IGN, © Traitement SRISET

.../...

Prix moyens des terres et prés à vocation agricole en 2012

(terres et prés libres à la vente de plus de 70 ares)

Unité : euro courant à l'hectare

Nouvelles Régions Agricoles (NRA)		Rappel 2011	2012	% 2012 / 2011
24 - DORDOGNE		4 240	4 100	- 3
24-1	RIBÉRACOIS	3 980	3 980	=
24-2	BERGERACOIS	4 490	4 490	=
24-3	PÉRIGORD BLANC	3 820	3 710	- 3
24-4	PÉRIGORD NOIR - CAUSSES	5 320	4 910	- 8
24-5	DOUBLE PÉRIGOURDINE - LANDAIS	4 270	4 240	- 1
24-6	NONTRONNAIS	3 500	3 370	- 4

Source : Safer- SSP - Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

Prix moyens des vignes classées en Appellation d'Origine Protégée (AOP) en 2012

(nomenclature harmonisée Safer - SSP, terres libres à la vente)

Unité : euro courant à l'hectare

BASSIN VITICOLE DE BORDEAUX-AQUITAINE Département de la Dordogne		Rappel 2011	2012			% 2012 / 2011
			Dominante	Mini	Maxi	
AOP		10 600	10 600			=
	BERGERAC ROUGE	9 000	9 000	8 000	10 000	=
	BERGERAC BLANC	10 000	10 000	8 000	11 000	=
	MONBAZILLAC	15 000	15 000	11 000	17 000	=

Source : Safer - SSP - Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

Prix des terres viticoles

Une harmonisation des travaux des Safer et des services régionaux du Ministère de l'Agriculture a été réalisée en 2009. Des regroupements d'appellations ont été opérés par bassin viticole sur la base du découpage précisé par le décret n°2008-1359 du 18 décembre 2008, portant création des conseils de bassin viticole.

Ce changement de méthode est à l'origine de la modification dans la présentation des tableaux de résultats à partir de 2009. Il explique par ailleurs les différences avec les niveaux de prix publiés par le passé.

© AGRESTE
2013

Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Hervé DURAND
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine
Crédit photo : ©Bogdan Konopka/Min.Agri.Fr.
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412